

Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2022  
Ecole Primaire de Blaisy-Bas  
Académie de Dijon, Circonscription de Semur-en-Auxois

### 1) Présentation des différents participants

#### Equipe pédagogique

- M. Rodolphe BALSIMINI : Directeur de l'école
- Mme Karine BONDAZ : Enseignante des PS-MS
- Mme Ludivine DALAS : Enseignante des GS-CP
- Mme Emmanuelle LABROUSSE : Enseignante des CE1-CE2
- Mme Léa BRISSARD : Enseignante des CM1-CM2
- Mme Katia LOOTGIETER : ATSEM PS-MS
- Mme Mélodie CARPENTIER : ATSEM GS-CP
- Mme Renée LOUET : Déléguée Départementale de l'Education Nationale

#### Elus

- M. Jérôme CORTOT Adjoint au maire de Turcey et représentant du SIVOS
- Mr.Tomas DELLERY 1er Adjoint au maire de Blaisy-Bas

#### Représentants des parents d'élèves

- Mme Angélique CONTANT Parent d'élève titulaire
- Mme Carole GALLIEN Parent d'élève titulaire
- Mme Anne LEQUERTIER Parent d'élève titulaire
- Mme Solange SABOT Parent d'élève titulaire
- Mme Audrey DENOYER Parent d'élève suppléante
- Mme Maude DURIN Parent d'élève suppléante
- M.Thierry BOUCHE Parent d'élève suppléant
- Mme Claire MARTINS DE OLIVERA Parent d'élève suppléante

#### Périscolaire

- M. Etienne ZAMMIT : Directeur du Périscolaire de Blaisy-Bas

#### Les cartables de l'Oze

- Mme Sonia MORHAN : vice-présidente de l'association

#### Excusés

- M. Mathieu PENQUER Président du SIVOS
- M. Alain NIERMONT : Inspecteur de l'Education nationale
- Mme Nathalie LOMBARD : Psychologue scolaire (membre du RASED)
- Mme Bérengère LAUNEY : AESH
- M. HUBERT : Maire de Charmoy les Blaisy

### 2) Désignation d'un secrétaire de séance

Les Parents d'élèves sont secrétaires de séance.

### 3) Equipe éducative

#### Les Enseignants

- Karine BONDAZ : PS-MS
- Ludivine DALAS : GS-CP
- Emmanuelle LABROUSSE : CE1-CE2
- Rodolphe BALSIMINI : Direction
- Léa BRISSARD : CM1-CM2 (décharge de direction)

La décharge de direction induit que le poste n'est pas attribué à l'enseignante et que celui-ci peut changer tous les ans.

ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

- Katia LOOTGIETER : PS-MS
- Mélodie CARPENTIER : GS-CP

AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)

- Bérengère LAUNEY

Membres du RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) de Sombernon

- Nathalie LOMBARD (psychologue scolaire)
- Marie DURLET-VOLKEN (maître E)

#### 4) Représentants des Parents d'élèves

Point sur les élections des parents d'élèves au conseil d'école pour l'année scolaire 2022-2023

Parents élus Titulaires

- Angélique CONTANT
- Carole GALLIEN
- Anne LEQUERTIER
- Solange SABOT

Parents élus suppléants )

- Thierry BOUCHE
- Maude DURIN
- Claire DE OLIVEIRA MARTINS
- Audrey MORIN

La participation cette année est de 79%. Elle est en baisse par rapport à l'année précédente.

Coordonnées des représentants des parents d'élèves : parentselevesblaisy@gmail.com

#### 5) Rappel de la composition du conseil d'école et les attributions de celui ci

Composition du conseil d'école

- Le directeur de l'école, qui en est également le président
- Les enseignants de chaque classe de l'école (dont ceux à mi-temps ou complétant la décharge de service)
- Les enseignants remplaçants exerçant au moment du conseil d'école
- Les représentant des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes de l'école)
- Le maire
- Le conseiller municipal chargé des affaires scolaires, le président du SIVOS
- Le délégué départemental de l'Education Nationale
- Un des membres du réseau d'aide psychopédagogique intervenant dans l'école
- L'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, membre de droit

Attributions du conseil d'école :

- Voter le règlement intérieur de l'école
- Donner son avis sur l'organisation d'une garderie des enfants dans les locaux de l'école en dehors des heures d'activité scolaire
- Établir le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Être associé à l'élaboration du projet d'école : il donne à ce titre toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant à la vie de l'école notamment :
- L'utilisation des moyens alloués à l'école
- Les conditions d'intégration des enfants handicapés
- Les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement
- Les activités périscolaires
- La restauration collective
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- L'hygiène scolaire
- L'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles
- Statue sur les propositions de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique du projet

## 5) Protocole sanitaire

Actuellement, le protocole est au niveau socle, le niveau le plus bas du protocole. Les cours peuvent se dérouler normalement pour l'ensemble des niveaux.

Le nettoyage et la désinfection des locaux sont réalisés une fois par jour.

Le protocole préconise un lavage des mains 6 fois/jour. Les enseignants effectuent actuellement les lavages des mains en arrivant à l'école, après chaque récréation et après un passage aux toilettes.

Les parents d'élèves interpellent l'équipe sur la fréquence des lavages des mains et la fragilité de la peau des enfants. Les enseignants proposent de prendre du temps avec les enfants pour insister sur l'importance du rinçage et du séchage des mains afin de limiter les problèmes cutanés liés à ces lavages fréquents.

Les CM1 CM2 doivent se laver à l'eau froide, en effet il n'y a pas d'eau chaude aux robinets du bâtiment "historique".

Le port du masque n'est plus obligatoire. Cependant, il est préconisé pour les enfants (à partir du CP) ayant été infectés par la COVID pendant 7 jours après le retour à l'école.

Le protocole recommande une aération régulière des classes. Il conseille d'aérer les classes 15 min le matin avant l'arrivée des enfants, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

10 minutes d'aération toutes les heures sont également conseillées.

Monsieur Balsimini précise que ce sont des recommandations et que ce n'est plus obligatoire. Actuellement, les enseignants aèrent, avant la classe, pendant les récréations, à midi et le soir.

Avant de conduire les enfants à l'école quelques précautions sont à prendre :

- Surveillance de l'apparition de symptômes ;
- Avoir une hygiène stricte des mains ;
- En cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (> 38°) : l'enfant ne doit pas aller à l'école.

Le directeur encourage les parents qui pourraient avoir des questions concernant le protocole sanitaire à se référer à la FAQ qui se trouve sur le site de l'éducation nationale : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

## 6) Effectifs (rentrée 2022)

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
7	15	14	10	5	13	11	6	<b>81</b>

## Prévisions à la rentrée 2023

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
rentrée 2023	13	7	15	14	10	5	13	11	<b>88</b>

## Prévisions à la rentrée 2024

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
rentrée 2024	9	13	7	15	14	10	5	13	86

Les prévisions s'effectuent avec les registres des naissances des mairies. Elles ne sont en rien précises mais permettent de se faire une idée des effectifs à venir.

## 7) Bilan de la coopérative

Les comptes sont vérifiés par un membre des parents d'élèves et par un enseignant. De plus ils sont validés par l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole).

Le bilan de l'année écoulée est déficitaire. Ce déficit est en lien avec la reprise des activités scolaires mais aussi en lien avec une baisse des subventions attribuées par les collectivités.

Le directeur rappelle que l'objectif d'une coopérative scolaire n'est pas d'être bénéficiaire.

Les membres du conseil d'école votent le montant des cotisations pour l'année prochaine. Cette année, la moitié des parents a cotisé pour la coopérative.

## 8) PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité

Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté attentat-intrusion a été réalisé avec un référent gendarmerie. Un des bâtiments ne permet pas la fuite, la décision de confinement dans les salles a été prise.

Les parents d'élèves s'interrogent concernant les sorties de secours : en effet il n'y a que l'escalier principal pour desservir l'étage du "nouveau" bâtiment. En cas d'incendie, les classes de Mmes Dalas et Labrousse pourraient se mettre en sécurité via le toit terrasse.

Un projet de mise en place d'un escalier de secours est en cours de réflexion. Monsieur Dellery explique qu'il est compliqué d'en installer un car les terrains avoisinant l'école n'appartiennent pas à la mairie.

Vigilance urgence attentat : un exercice a été effectué avec les enfants. Les parents d'élèves souhaitent être informés de cet exercice. Cela pourrait permettre d'en discuter avec les enfants si le besoin s'en fait ressentir (cauchemars...). L'équipe pédagogique explique que cette communication autour de l'exercice ne peut se faire qu'a posteriori.

Cet exercice a notamment permis de mettre en évidence un dysfonctionnement de l'alarme. L'équipe pédagogique prévoit un nouvel exercice dans les prochains mois afin de tester le bon fonctionnement de l'alarme.

Dispositions particulières

Accueil et sortie des élèves :

- A 8h50 et 13h50 : seuls les parents (responsables légaux, ou personnes majeures désignées) accompagnant des élèves scolarisés en maternelle (PS-MS-GS) sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement. Les autres élèves entrent dans la cour seuls.
- A 12h00 et 17h00 : seuls les parents (responsables légaux, ou personnes majeures désignées) venant chercher des élèves scolarisés en maternelle (PS-MS- GS) sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement. Les autres élèves sont accompagnés jusqu'à la sortie par leurs enseignants.

Arrêt et stationnement

- Ils sont strictement interdits juste devant l'école.

Présentation des bons réflexes en cas d'accidents majeurs

Les documents concernant le PPMS ont été transmis aux familles.

## 9) Registre d'hygiène et de sécurité

Il a pour objectif de permettre à tout personnel ou usager de signaler une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique ou à la santé des personnes, soit à la sécurité des biens. La notion de « tout personnel et usager » signifie « toute personne travaillant dans l'école ou fréquentant habituellement ou occasionnellement l'école ».

Des fiches d'observation sont disponibles auprès de Monsieur Balsimini.

## 10) Scolarisation à 3 ans

Le directeur rappelle que l'instruction est obligatoire à 3 ans ;  
Cependant, il existe des modalités de scolarisation l'après-midi pour les PS :

- Sur demande de la famille
- Avec l'organisation du retour en classe
- Sur avis du directeur
- Décision par IEN (15 jours pour la réponse)

L'objectif est qu'en fin d'année l'enfant puisse être présent toute la journée.

## 11) Présentation des résultats des évaluations nationales CP et CE1

Les résultats sont présentés par Mme Dalas pour les CP et Mme Labrousse pour les CE1.  
Ces évaluations se sont déroulées mi-septembre. Les réponses sont enregistrées informatiquement et sont présentées sous forme de graphique.

Les parents de chaque élève ont été reçus par les enseignantes pour expliquer les résultats.

Pour les CP, il y a 3 évaluations de français et 2 de mathématiques  
Quelques élèves sont considérés comme fragiles. Les exercices sont soit mal compris, soit les élèves ont manqué de temps

Mme Dalas n'est pas d'inquiète pour ses élèves de CP.

Pour les CE1 : 2 séquences de français, 1 en lecture et 2 de mathématiques.

Mme Labrousse n'a pas d'élèves en grande difficulté.

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles auront lieu les lundis et jeudis de 17h00 à 17h45

Les activités proposées aux élèves de l'école seront principalement dédiées à la remédiation ou à la mise en œuvre d'activités en lien avec les différents projets pédagogiques.

Elles commenceront dans les 15 jours suivants le conseil d'école.

## 12) Espace numérique de travail

<https://ece-blaisy-bas.eclat-bfc.fr/>

C'est un outil de communication unique composé :

- d'une partie publique accessible à tous (informations générales) ;
- d'une partie privée accessible uniquement aux enseignants, parents et élèves. → courriels, cahier de texte, blog de classe...

Le directeur reconnaît que l'application est perfectible. Les parents d'élèves regrettent de ne pouvoir communiquer directement avec les parents.

## 13) Projets envisagés

- Rallye mathématiques (GS à CM2)
- Défis internet (GS à CM2)
- Projet « Attention, Concentration, Mémorisation. Dis-moi comment ça marche ! Apprends-moi à apprendre ! » :
  - travail sur l'inhibition (accompagnement par Mme Latimier, docteure en psychologie cognitive ;
  - les bienfaits du sommeil, les dangers des écrans (réunion le 11/10/22).

L'équipe regrette la faible participation à cette conférence (6 personnes présentes). Elle souhaiterait que les parents (notamment inscrits) préviennent en cas d'indisponibilité.

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'horaire de la conférence (17h30). Le directeur indique que, si l'horaire ne convient pas, les parents sont encouragés à lui en faire part afin de choisir un créneau plus adapté.

- Projet de circonscription : « Regards sur notre classe » :  
→ réaliser une photo et/ou un texte et une production sonore présentant sa classe autrement, avec un autre regard.

Mme Dalas présente le projet proposé par le conseiller pédagogique de la circonscription.

L'objectif est de réaliser un cliché de la classe original.

La classe de GS-CP de Blaisy-Bas et seulement 2 autres classes de la circonscription bénéficieront de la présence d'un photographe et d'un musicien. Les enfants auront 8 séances avec les intervenants.

Pour les autres classes de l'école, le photographe n'interviendra que pour réaliser un cliché afin de construire un support pour les productions. Elles réaliseront toutes une production. Les enseignants bénéficieront d'une formation afin de mener à bien ce projet.

Classes de découvertes / sorties pédagogiques :

→ Bibracte Alésia (CM1-CM2) : du 5 au 10 juin 2023 ;

→ MuséoParc (CE1-CE2 et CM1-CM2) : avril/mai ;

→ Guédelon (GS-CP et CE1-CE2) : juin ;

→ Sortie à Dijon avec musée, cinéma et spectacles (PS-MS) : projet à finaliser car les programmes ne sont pas encore sortis.

#### 14) Partenaires

- SIVOS

Intervention de M. Dellery, représentant du SIVOS.

Mme Lootgieter lui présente les problèmes récurrents de l'école (chasse d'eau, lumière, volets roulants).

M. Dellery souhaite que le président et le vice-président soient informés par mail en plus du secrétariat pour permettre un meilleur suivi des travaux.

L'organisation du SIVOS va changer suite au départ de la secrétaire. Les élus espèrent que cette nouvelle organisation permettra de gagner en réactivité.

Les parents d'élèves interrogent le SIVOS sur les possibilités de garde des enfants lors des grèves. M. Dellery explique que les mairies ne peuvent créer ponctuellement des modes de garde. La communauté de communes ne peut pas non plus le faire. Il encourage les parents à faire preuve de solidarité lors de ces mouvements ponctuels.

Suite au constat d'impuissance de la municipalité et du SIVOS lors des grèves, la décision a été prise que lors des communications de l'école concernant les grèves, il ne sera plus fait mention de se retourner vers la mairie. Le conseil d'école espère ainsi permettre aux parents de pouvoir s'organiser au mieux.

Les enseignants rappellent que le droit de grève est un droit fondamental et que les parents sont avertis 48h avant tout mouvement de grève.

- Périscolaire

Intervention de Monsieur Zammit Etienne (nouveau directeur depuis le 7 novembre 2022).

Il explique le contexte : absence de direction suite au congé maternité de Mme GUEDEFIN, il prendra en charge uniquement la partie animation.

La cuisine est en projet de rénovation car l'ancienne n'est plus aux normes.

Avant toute question, il informe le conseil d'école qu'il n'a aucune information concernant la tarification forfaitaire.

Il informe également les personnes présentes concernant la politique de la communauté des communes pour l'année prochaine sur l'accueil périscolaire.

Les animations seront supprimées, le taux d'encadrement pourra augmenter jusqu'à un adulte pour 20 enfants. Monsieur Dellery tient à expliquer le choix politique des élus lors du conseil communautaire et rappelle que la communauté des communes est très endettée. Il est conscient que les élus ont du faire des choix afin d'éviter une mise sous tutelle préfectorale de la communauté des communes.

Les parents d'élèves alertent Monsieur Zammit sur le bruit lors des repas de midi. Celui-ci les informe de la mise en place d'une nouvelle organisation. Les enfants mangent par groupes de 10 dans chaque salle et il y a 2 services.

Les parents d'élèves souhaitent pouvoir assister à un service le midi afin de se forger leur propre avis. Le directeur du périscolaire accepte cette proposition.

- Association « Les cartables de l'Oze »  
Intervention de Mme Morhan vice-présidente  
A noter que la présidence est assurée par Mme Bouche.

Le calendrier des animations est consultable sur [l'ENT de l'école](#). La fameuse fête de la soupe est notamment prévue au mois de février.

## 15) Questions diverses

Monsieur Dellery informe l'équipe pédagogique d'un diagnostic de la qualité de l'air prévu le mardi 15 novembre. Les enfants seront présents ce qui permettra des mesures fiables.

Les parents d'élèves questionnent le conseil d'école sur :

- L'aménagement de la cour  
Un groupe de travail, regroupant, enseignants, élus et représentants de parents sera bientôt constitué pour engager une réflexion sur sa faisabilité.  
Cet aménagement est difficile à concrétiser car le SIVOS se questionne sur l'avenir de l'ancien bâtiment de l'école mais aussi sur les modalités de chauffage de l'école.

- Les cours de natation  
L'accueil à la piscine de Verrey est impossible, la commune de Verrey ne faisant pas partie de la même communauté de communes.  
Un projet de bus piscine itinérant a été étudié mais le coût serait trop élevé.

- L'école du dehors  
L'équipe pédagogique est en réflexion sur ce sujet. Ces temps scolaires, hors des murs et dans la nature, pourraient débiter à partir de la prochaine période (au retour des vacances de Noël) sur le rythme d'une demi-journée tous les 15 jours. C'est un projet qui nécessite l'adhésion des parents et de la régularité (peu importe les conditions climatiques).  
Pour rappel, cette méthode d'enseignement doit proposer des activités devant être utiles aux apprentissages et nécessite beaucoup de préparation.  
Le choix du lieu est sujet à réflexion. Il s'agit de trouver un lieu à proximité de l'école avec des toilettes et un abri en cas de pluie. Un appel aux parents ayant ce type de terrain est lancé.  
Les maternelles ne peuvent se déplacer loin et rapidement. Le chemin du Rouleau qui mène à une clairière est envisagé.

- Les films et les activités proposés avant les vacances scolaires  
Les films ou documentaires sont en lien avec les projets en cours. Les enfants ne sont pas devant les écrans toute l'après-midi.  
Si un élève ne souhaite pas regarder le film, des jeux de société sont disponibles.

- Les siestes des enfants de moyenne section  
Mme Bondaz explique qu'elle a la possibilité de faire dormir certains avec les enfants de petite section. Les parents doivent lui en faire la demande. L'enfant concerné doit être en capacité de faire la sieste car le but n'est pas de perturber le sommeil des PS.

- Formation d'école  
Les parents d'élèves étaient inquiets concernant l'absence de tous les enseignants lors des formations d'école. L'équipe pédagogique nous informe que les Atsem étaient présentes et que les remplaçants avaient des directives afin de permettre le bon déroulement de la journée.  
Début de la séance : 17h30  
Fin de la séance vers 20h30

Les représentants des parents d'élèves  
(Secrétaires de séance)